MBI 2015 – Monaco, 26 juin 2015
Proposition d'allocution de SAS le Prince

Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

Je voudrais tout d'abord vous remercier de votre présence parmi nous aujourd'hui.

Le succès, la qualité de nos échanges sont d'abord les vôtres, car c'est vous qui, cette année encore, avez donné sa pertinence à la Monaco Blue Initiative. Je veux donc vous dire très chaleureusement Ma reconnaissance et Ma satisfaction.

Je veux également remercier de leur implication les modérateurs qui ont guidé, orienté, clarifié et parfois pimenté nos débats, par leurs questions, leur vivacité et leur perspicacité.

Et Je voudrais saluer le travail de tous ceux qui ont préparé cette journée, en particulier les équipes de Ma Fondation et de l'Institut océanographique.

Leur détermination, comme la nôtre à tous, répond au sentiment profond d'agir utilement pour la préservation des mers. Et Je crois que nos échanges d'aujourd'hui leur ont une fois de plus donné raison. Car les différents sujets que nous avons abordés nous offrent des motifs d'espoir et tracent surtout des pistes d'action concrètes.

Je pense au carbone bleu, par exemple. Nous nous trouvons-là en présence d'un enjeu majeur, aussi lourd de périls qu'il est riche de solutions pour le climat tout entier. Et, comme cela est apparu au cours de nos échanges, nous ouvrons à travers cette question des perspectives fécondes pour la préservation de nos mers.

La flore maritime côtière, nous le savons, capture cent fois plus de carbone que les autres végétaux, et le garde mille fois plus longtemps. Il y a assurément là une partie importante de la solution pour l'atténuation du changement climatique, puisqu'on estime que ces écosystèmes piègent l'équivalent de la moitié des émissions annuelles de carbone générées par le secteur mondial des transports.

Or, loin d'entretenir et de favoriser ces puits de carbone naturels, qui sont le plus souvent des écosystèmes précieux et fragiles, l'humanité les dégrade à vitesse accélérée. Il est donc essentiel de se donner les moyens de les préserver efficacement, en mettant en place des

mesures de gestion durable localisées et rigoureuses. C'est l'un des enjeux encore souvent méconnu des aires marines protégées que nous avons évoquées.

Car les aires marines protégées, qui sont régulièrement au cœur des réflexions de la Monaco Blue Initiative, offrent des cadres particulièrement adaptés à la gestion durable d'écosystèmes sensibles, capables de réconcilier les intérêts des populations riveraines et les impératifs d'une préservation des espèces. C'est pourquoi il est indispensable de les développer et c'est pourquoi Je Me mobilise pour ce sujet, avec Ma Fondation, dans toutes les enceintes où Je suis amené à intervenir. Il Me semble en effet que la communauté internationale doit s'engager d'avantage en faveur de ces systèmes de préservation, plus encore qu'elle ne l'a fait à Nagoya, où l'objectif de 10% en 2020 avait été énoncé.

. Alors que le monde entier se prépare au grand rendez-vous que sera la COP 21 et cherche des manières de lutter contre le réchauffement climatique, il Me paraît particulièrement important de sensibiliser les responsables politiques et la communauté internationale à ce potentiel.

Nous devons le faire pour le climat autant que pour les mers. Car l'un des aspects essentiels du carbone bleu est au fond de tracer un lien direct entre le soin que nous prenons des mers et la manière dont nous assurons l'avenir de notre Planète tout entière. Nous savons que l'un ne va pas sans l'autre, mais nous devons convaincre nos contemporains du fait que les océans sont aujourd'hui porteurs de nombreuses solutions. En défendant nos mers, c'est le monde entier que nous voulons défendre.

L'aquaculture, l'autre grand sujet qui nous a occupés aujourd'hui, est particulièrement emblématique de ce lien entre la préservation des mers et l'avenir du monde.

Sur une Planète inquiète de sa subsistance, elle représente en effet l'un des secteurs alimentaires à la plus forte croissance, comme cela a été dit. Son volume a été multiplié par deux depuis quinze ans et elle produit désormais plus de la moitié des poissons commercialisés dans le monde, soit un volume équivalent à celui de la viande bovine. Mais elle est aussi porteuse de menaces lourdes, qui ont été rappelées aujourd'hui.

Rejets de méthane, pollutions, transmission d'épizooties, prolifération de micro-algues, évasion d'espèces domestiques vers les milieux naturels et fragilisation des espèces sauvages sont autant de problèmes posés par une certaine aquaculture irresponsable. Ils viennent s'ajouter à une autre conséquence regrettable de ces pratiques : la captation d'une partie importante – et parfois de la quasi-totalité – de certaines pêches, utilisées pour fournir de la farine et nourrir les poissons d'élevage.

Il est donc urgent de réagir. Et il ne s'agit pas de le faire en condamnant en bloc des activités aquacoles devenues de plus en plus nécessaires à l'homme - et qui le seront bien plus encore avec une population de bientôt neuf ou dix milliards d'humains. Mais en développant une autre aquaculture. Car celle-ci, comme vous l'avez rappelé, existe d'ores et déjà. Elle fait quotidiennement la preuve de son efficacité, à tous points de vue.

Ce dont nous avons besoin, c'est de généraliser quelques principes simples qui ont été évoqués de différentes manières au cours de cette journée.

Le premier est de respecter les écosystèmes. Cela implique notamment de limiter au maximum les interactions entre les exploitations aquacoles et leur environnement, de ne pas les installer dans des zones vulnérables, ni dans des zones à forte concentration de poissons sauvages.

Mais ce souci de préserver les écosystèmes doit aussi impliquer des choix dans le fonctionnement des exploitations, en particulier celui de respecter des temps de régénérescence, de favoriser une circulation d'eau naturelle, et d'éviter surtout l'utilisation de produits chimiques toxiques pour la faune sauvage, ainsi que d'antibiotiques préventifs.

Le second principe que je voudrais souligner, c'est celui d'un plus grand respect des espèces concernées. Dans le cas de la pisciculture, par exemple, il est absolument nécessaire de privilégier autant que possible certains poissons plus adaptés, et notamment les herbivores.

Même dans les cas inévitables d'élevages de poissons piscivores ou carnivores, ce souci de cohérence doit pousser à s'approvisionner en aliments produits de manière durable, utilisant autant que possible des déchets de pêcheries destinées à la consommation humaine et gérées sainement – bref, de tout faire pour éviter le gaspillage inutile des ressources.

Et il doit également inciter à privilégier la polyculture et à adopter des faibles densités d'élevage, qui permettent de limiter l'accumulation de déchets organiques ou la transmission des maladies.

Enfin, et c'est le troisième principe sur lequel je voudrais insister, ce développement ne saurait être bénéfique s'il ne se fait pas dans une vraie adéquation avec les usages, les besoins et les contraintes des populations humaines.

Il n'est pas acceptable que l'installation de fermes aquacoles ait pour conséquence de priver des régions entières des ressources dont elles ont besoin et qu'elles ont toujours exploitées. Et il n'est pas admissible non plus que l'essor de ces activités ne s'accompagne pas d'un développement de l'emploi dans les zones littorales directement concernées.

Mesdames et Messieurs, Chers amis,

Respect des écosystèmes, respect des espèces et respect des populations humaines, : tels sont, Je crois, les principes d'un développement capable de concilier les enjeux globaux de la Planète, comme le climat, ceux des écosystèmes marins menacés, et ceux aussi des populations riveraines.

C'était je pense l'un des l'objet de nos dialogues, entre acteurs et décideurs venus d'horizons différents, mais unis par un même objectif, celui d'assurer l'avenir des océans. Car la meilleure manière de protéger les océans est bien de les valoriser d'une manière respectueuse des lois de la nature et de les intégrer à une logique plus vaste de développement. Et c'est surtout de le faire vite.

Je pense que cette journée y aura contribué. Et Je pense qu'elle nous aura donné à tous des arguments, des idées et de la détermination pour poursuivre cette réflexion.

Elle nous aura surtout rappelé qu'il ne peut y avoir de de progrès véritable dans l'ignorance des lois de la nature. Comme l'écrivit au XVII° siècle Francis Bacon, « On ne commande à la nature qu'en lui obéissant ». (« *Nature to be commanded must be obeyed*. ») Telle devrait être la devise de l'aquaculture, comme de nombre de nos activités !

Je vous remercie.